



DOSSIER DE PRESSE

Conférence annuelle de l'Entente Territoire d'Énergie Occitanie

En présence des présidents des syndicats d'énergies de la Région Occitanie.

Jeudi 28 septembre 2017 au Pic du Midi



DIRECTEUR DE REDACTION

Bruno ROUCH | 05 62 93 20 06 | b.rouch@sde65.fr

SOMMAIRE

EDITO : Hommage à François Fortassin	3
PROGRAMMATION	4
DOSSIER :	
- Actionner une politique énergétique commune	5
- Raccordements EnR	8

SOMMAIRE

EDITO

Hommage à François Fortassin, Sénateur et Président du Syndicat Départemental d'Energie des Hautes Pyrénées, disparu le 17 mai 2017 à 77 ans.



« Le Pic du Midi sera l'endroit idéal pour réaliser notre première Assemblée Générale ! ».

A peine désigné Président de l'Entente il y a tout juste un an, François Fortassin avait mis un point d'honneur à organiser la première Conférence annuelle des Présidents des syndicats d'énergies de la région Occitanie sur le toit des Pyrénées.

Grand amoureux de sa terre, le Sénateur des Hautes – Pyrénées ne voyait pas uniquement le Pic du Midi comme le Vaisseau des Etoiles, ce haut lieu de l'astronomie et de l'observation du ciel dont il avait réussi la reconversion touristique

grâce à la création du Syndicat mixte de valorisation du Pic du Midi.

François Fortassin pensait également le Pic du Midi comme un lieu chargé de symboles, des symboles propres à l'identité de l'Entente Territoire d'Energie Occitanie et au renouveau des syndicats d'énergies dont les missions sont aujourd'hui tournées vers la Transition énergétique.

Sauvé de la fermeture grâce au travail et à la ténacité d'élus locaux, ce site d'exception incarne à lui seul la dynamique des territoires et l'ingéniosité dont les acteurs publics font preuve lorsqu'ils travaillent en synergie.

C'est donc dans ce sillage que l'Entente Territoire d'Energie Occitanie compte relever les défis énergétiques de demain, en marchant sur les pas de François Fortassin, homme fédérateur qui a consacré plus de cinquante ans de sa vie au service de son pays et de sa terre natale. Et quel meilleur hommage lui rendre que de commencer à réaliser un de ces derniers souhaits politiques au plus près des étoiles !

PROGRAMMATION

Les 13 Présidents des syndicats d'énergies de la région Occitanie vous donnent rendez-vous le jeudi 28 septembre à 15 heures dans la salle panoramique du Pic du Midi pour assister à la conférence annuelle de l'Entente Territoire d'Energie Occitanie.

Pour ouvrir la Conférence, un hommage sera rendu à l'initiateur de cette réunion, François Fortassin, Sénateur et Président du Syndicat d'énergies des Hautes Pyrénées disparu le 17 mai 2017 à l'âge de 77 ans.

Suite au renouvellement du Président et du 1^{er} Vice-Président de l'Entente, désignés tous les ans par leurs pairs sur le principe de la présidence tournante, les Présidents et les représentants de la Région Occitanie/Pyrénées - Méditerranée, de l'ADEME et d'ENEDIS traiteront les points d'un ordre du jour axé essentiellement sur deux thématiques fortes et complémentaires :

- **Le nouveau cahier des charges pour la distribution d'électricité**

En cours de négociation des contrats de distribution d'électricité avec le concessionnaire ENEDIS, les 13 syndicats départementaux d'énergies, échangeront sur les possibilités de conduire une négociation groupée en vue de proposer des adaptations régionales au modèle de contrat issu des récents accords nationaux.

- **L'engagement au service de la stratégie Région à Energie Positive.**

Le volet transition énergétique de cette Conférence permettra aux membres de l'Entente de présenter l'avancée des actions et d'évoquer les projets futurs concernant le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (interopérabilité). Des pistes de travail sur les réseaux intelligents « smart-grid » seront également présentées et un état des lieux sur le partenariat conventionnel passé avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) sera réalisé.

Pour finir, les Présidents des syndicats d'énergies et les représentants de la Région se mettront autour de la table pour définir les axes de travail de la « feuille de route de la transition énergétique » qui donnera lieu à une signature officielle à la fin de l'année 2017.

Une conférence de presse se tiendra à 18 h 00 au cours de laquelle la Préfecture des Hautes – Pyrénées, la Région, l'ADEME, ENEDIS et les 13 syndicats d'énergies affirmeront leur engagement au service de la stratégie Région à Energie Positive.

DOSSIER

Actionner une politique énergétique commune

Pour faire face à l'urgence du changement climatique, la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a fixé les grandes orientations de la transition énergétique en France, en prévoyant des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

La Région cheffe de file de la Transition énergétique

Dès le début de son mandat, la présidente Carole DELGA a annoncé sa volonté que la Région Occitanie soit pilote et exemplaire dans le domaine de la transition énergétique, et devienne ainsi **la première Région à énergie positive d'Europe**.

Aussi, elle a pour ambition qu'à l'horizon 2050 sur son territoire, les productions d'énergies renouvelables soient supérieures à l'ensemble des consommations énergétiques des secteurs résidentiel, tertiaire, industriel, agricole et du transport.

Cet objectif ne peut être atteint que si la consommation baisse de près de 40 % et qu'en même temps la production d'énergies renouvelables soit multipliée par 3 par rapport à la situation actuelle.

Pour ce faire, la Région partage une vision à long terme avec les acteurs de l'énergie, avec les territoires et avec les citoyens afin de définir une trajectoire ambitieuse et réaliste à l'horizon 2050, tout en s'assurant de la faisabilité technique, économique, environnementale et sociétale d'un tel projet d'envergure.





S'unir autour des acteurs de la Transition Energétique

En tant qu'autorités organisatrices dans le domaine de l'énergie (électricité / gaz / chaleur...), les syndicats départementaux d'énergies d'Occitanie ont la volonté de contribuer à cette dynamique impulsée par la Région. Ces derniers ont donc choisi d'unir leurs efforts afin de mieux coordonner leurs actions et mutualiser leurs moyens en créant l'Entente Territoire d'Énergie Occitanie en décembre 2016. Dans la foulée, l'Entente a signé un partenariat avec la Région afin d'organiser la coordination territoriale et les interventions de chacun des syndicats départementaux dans la transition énergétique de proximité.

Particulièrement impliqués sur les questions d'aménagement du territoire, les syndicats d'énergies possèdent en effet de nombreuses compétences en matière de distribution d'électricité et de gaz, d'éclairage public, de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Dans le cadre du partenariat, la Région s'engage à accompagner les actions portées par les syndicats d'énergies dans les domaines du développement des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie, de l'éco-mobilité et de l'innovation en matière de distribution d'énergie et de coordination des

réseaux. A ses côtés, les syndicats d'énergies réaliseront une planification énergétique territoriale en se présentant comme un relais de la politique régionale au plus profond des territoires.

Pour parfaire le maillage territorial de la transition énergétique, l'Entente Territoire d'Énergie Occitanie travaillera également en partenariat avec **l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)**. Opérateur de l'Etat pour la transition écologique, l'ADEME a identifié les syndicats d'énergies comme les porteurs de projets idéals pour travailler en collaboration avec les territoires.

Ce partenariat de 4 ans, qui sera signé en décembre prochain lors du salon Eneagaïa de Montpellier, permettra donc à l'Entente de bénéficier du savoir-faire de l'ADEME dans le domaine de la transition énergétique (appels à projets, ingénierie, compétences techniques). Les syndicats d'énergies pourront ainsi proposer localement des actions concrètes en matière de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables, de mobilité décarbonée et d'innovation « smart-grid » (réseaux intelligents).

Définir une « feuille de route » au Pic du Midi



Un des objectifs de la conférence du 28 septembre au Pic du Midi consistera à définir de manière officielle les axes de travail du partenariat entre l'Entente et la Région Occitanie. Au final, plusieurs sujets phares figureront sur la feuille de route commune :

- La participation des syndicats d'énergies à l'AREC (Agence Régionale Energie Climat) :

Par délibération en date du 28 novembre 2016, la Région a décidé d'une mise en place d'une Agence régionale de l'énergie et du climat. Cette structure aura vocation, à compter du 1^{er} janvier 2018, d'une part à accompagner les territoires dans le domaine de l'ingénierie afin d'encourager la transition énergétique, et d'autre part d'investir au sein des sociétés de projets afin de faciliter le financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, et de soutenir les projets de démonstrateurs.

Les syndicats d'énergie ont vocation à être parties prenantes de ce projet d'Agence, et apporteront leur expertise énergétique et leur connaissance territoriale afin d'accompagner la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Les syndicats d'énergies seront également associés à l'**Observatoire régional de l'énergie**. Ce dernier contribuera à la mise en œuvre des PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), outil territorial obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, afin d'affiner le profil énergie du territoire régional.

- L'accompagnement de la Région sur des projets portés par les syndicats d'énergies en matière de maîtrise de l'énergie et de production d'énergies renouvelables :

Chaque syndicat d'énergies de l'Entente présentera à la Région plusieurs projets pour 2018 – 2019 sur les différentes thématiques relevant de leur maîtrise d'ouvrage. Le cas échéant, des projets mutualisés pourront être menés, notamment dans le domaine des diagnostics énergétiques en matière d'éclairage public ou de rénovation thermique des bâtiments publics.

La Région pourra soutenir les projets des syndicats dans le cadre de ses dispositifs relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Ainsi, elle pourra soutenir les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement des énergies renouvelables (chaufferies bois et les réseaux de chaleur, géothermie, méthanisation). Elle pourra également accompagner les syndicats dans le cadre des appels à projets régionaux pour l'émergence de projets citoyens d'énergies renouvelables, et l'autoconsommation photovoltaïque

- Accompagner les syndicats d'énergies pour mettre en place des projets d'innovation



Particulièrement intéressée par les études « **smart-grid** » et la « **mobilité hydrogène** », les syndicats d'énergies d'Occitanie souhaitent pouvoir être soutenus et accompagnés par la Région dans l'élaboration de plusieurs projets.

Grâce à une convention passée avec l'ADEME, les syndicats d'énergies pourront bénéficier des données et des compétences techniques de l'opérateur de l'Etat pour mener à bien ces missions d'innovations.

Côté syndicats, plusieurs projets « smart-grid » commencent à émerger à l'aide de la télégestion et des objets connectés. L'éclairage public et la maîtrise de la demande d'énergie pour les consommateurs constitueront les principaux domaines d'études pour créer ces outils « smart » qui seront mis en place sur les réseaux d'énergie.

Déjà actifs dans le secteur de la mobilité électrique, les syndicats d'énergies d'Occitanie souhaitent apporter toujours plus d'innovation à l'écomobilité.

Pour ce faire, des projets liés à la mobilité hydrogène seront proposés à la Région pour le déploiement d'un réseau en milieu rural (voiture, vélos...) ou la création de stations hydrogène pour alimenter des flottes de véhicules publics (transports urbains, véhicules de service).

Raccordement EnR

De la production aux raccordements des énergies renouvelables

Acteurs phares de l'aménagement local du territoire grâce à leurs compétences en matière de réseaux d'énergies, les syndicats souhaitent jouer un rôle clé auprès de la Région en matière de raccordement des énergies renouvelables.

Au vu des nouvelles problématiques énergétiques à venir, qui interviendront dans un monde de libéralisation globale des marchés, **les syndicats d'énergies de l'Entente souhaitent renforcer leur mission de service public en confortant leur rôle en matière de raccordement des producteurs d'énergies renouvelables.**

Véritable clé de voûte des projets de développement de la production d'énergies renouvelables, la problématique du raccordement est prépondérante pour l'équilibre et la faisabilité économique des projets qui constitueront le socle de la Région à Energie Positive de demain. En ce sens, les syndicats d'énergies proposent de développer l'expertise en la matière et de travailler en concertation avec les producteurs locaux dans le but d'apporter des améliorations tendant à optimiser les coûts et à réduire les délais de ces raccordements.

La proximité des acteurs publics locaux, l'expertise technique complémentaire de celle d'ENEDIS et les connaissances approfondies des territoires urbains et ruraux constituent les atouts majeurs des syndicats d'énergies pour se positionner comme des partenaires incontournables de la Région dans ses projets de production d'énergies renouvelables de petite et moyenne envergure.